

Délibération portant approbation du volet spécifique ENSSIB du Contrat pluriannuel de site ComUE Université de Lyon 2022 - 2026

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Le Conseil d'Administration réuni le 12 décembre 2023 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve le volet spécifique ENSSIB du contrat pluriannuel de site ComUE Université de Lyon 2022 - 2026**, annexé à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice : 28

Quorum de présence : 15

Votes exprimés : 22

Dont

Pour : 22

Contre : /

Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 12 décembre 2023

Le Président du Conseil d'Administration

M. Marc BERGÈRE



La Directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL





**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

enssib

école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques



**CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE
DE LA COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET
ETABLISSEMENTS UNIVERSITE DE LYON 2022-2026**

**VOLET SPECIFIQUE DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES
BIBLIOTHEQUES (ENSSIB)
2022-2026**

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Contrat de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques pour les années 2022-2026

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

représenté par

Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

- L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

représentée par

Madame Nathalie Marcerou-Ramel, directrice

d'autre part

Sommaire

I. Présentation générale	4
II. Axes stratégiques et objectifs	5
Axe 1 : Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne	5
Axe 2 : Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique	7
Axe 3 : Renforcer la marque ENSSIB	10
III. Mise en œuvre du contrat.....	13
IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons	14

I. Présentation générale

L'établissement, son identité et son environnement

Créée par décret n°92-25 du 9 janvier 1992, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), constitué sous la forme d'un « grand établissement ». Elle promeut depuis 30 ans un modèle original de grande école de service public, désormais membre du réseau coordonné par l'INSP pour la mise en œuvre du tronc commun de formation des cadres supérieurs du service public, et d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche, un modèle qui constitue sa signature. En effet, de par son statut et ses activités, l'Enssib est l'une des rares écoles supérieures européennes en sciences de l'information et des bibliothèques ainsi qu'en histoire de l'imprimé.

Dans un contexte marqué par des évolutions technologiques de plus en plus rapides et de forts enjeux sociétaux, annonçant de nouvelles mutations des métiers et des fonctions dans les années à venir, la formation initiale et continue très professionnalisante que l'Enssib propose aux cadres et aux cadres supérieurs de l'information, des bibliothèques et de la documentation doit s'appuyer sur une recherche et une diffusion des savoirs de haut niveau : le projet d'établissement EXPERT2026 adopté par l'Enssib en mars 2022, dont ce projet de contrat décline les principaux objectifs, s'organise autour d'un projet scientifique ambitieux.

Pour la période quinquennale qui s'engage, l'École souhaite pouvoir se développer, ce qui suppose de poursuivre le travail, engagé dès 2019, de clarification de son périmètre, d'améliorer la fluidité de ses processus internes et de renforcer sa gouvernance, son modèle économique et sa marque. Une mise à jour du décret statutaire organisant l'École est souhaitable afin de le rendre compatible avec les évolutions récentes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Une réflexion sur les marges (finances, ressources humaines) qui lui sont nécessaires pour assurer son développement devra être conduite avec sa tutelle. A cet égard, la question d'un passage aux responsabilités et compétences élargies devra être abordée dans toute sa complexité.

Le projet quinquennal propre à l'établissement comprend trois axes stratégiques :

- Contribuer à l'organisation du site de Lyon Saint-Etienne et à son évolution, grâce à une collaboration renouvelée avec la ComUE Université de Lyon dont l'Enssib est actuellement, par le décret 2016-180, membre associée.
- Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique
- Renforcer la marque Enssib.

A travers ce contrat, l'Enssib s'impliquera pleinement dans les politiques publiques portées par son ministère de tutelle, le Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais également par le Ministère chargé de la fonction publique et celui de la culture (dont elle forme certains cadres) : enseignement supérieur et fonction publique inclusifs, attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche (apprentissage, soutien à la vie étudiante), attractivité de la fonction publique, éducation aux médias et à l'information, données et Science ouverte, responsabilité sociétale et environnementale, ouverture internationale et notamment européenne.

Le contrat quinquennal de l'Enssib pour la période 2022 – 2026 devra lui permettre de renforcer, d'une part, son positionnement unique (local, national et international) d'école universitaire et de d'école de service public située au carrefour de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la lecture publique, d'autre part, son rôle d'opérateur national au service de politiques publiques ambitieuses. Ce contrat vise à favoriser le développement de ses partenariats et à renforcer ses interactions avec les communautés professionnelles desservies. Il soutiendra sa capacité à se saisir des innovations afin d'accompagner les changements à venir dans ses domaines. Alors que l'information devient un enjeu stratégique mondial, que l'intelligence artificielle et les grands défis environnementaux s'apprêtent à transformer en profondeur les métiers auxquels elle forme, sa contribution à la structuration du paysage scientifique et professionnel dans ces domaines se veut déterminante.

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne

L'Enssib participe d'ores et déjà, en tant qu'établissement associé, à la réflexion mise en œuvre sur le site de Lyon Saint-Etienne afin de faire émerger une dynamique porteuse pour ce site, respectant les atouts et les spécificités de chaque partenaire. Elle souhaite, tout en demeurant opératrice de sa stratégie, pouvoir s'impliquer largement dans une offre de formation, de recherche et de diffusion des savoirs ambitieuse, en phase avec les grands enjeux politiques et sociétaux qu'elle soutient. Durant la période contractuelle à venir, elle renforcera sa participation, d'une part, en adoptant le statut de membre de la ComUE en cours de création, d'autre part, en contribuant à plusieurs projets développés ou coordonnés par la ComUE.

Objectif 1 : Participer à des projets inter-établissements

Afin d'affirmer son positionnement dans son territoire local et de renforcer la cohérence de ce positionnement, l'Enssib souhaite pouvoir devenir membre de la ComUE Université de Lyon et contribuer à sa gouvernance.

Elle projette notamment de s'impliquer dans le pôle « chose publique » que va mettre en place la ComUE : au côté d'autres écoles et des universités, elle y portera des problématiques chères aux grandes écoles de service public, à savoir le renforcement de l'attractivité de la fonction publique, de ses métiers et de ses concours, et les apports possibles de la recherche universitaire aux questions stratégiques qui animent la fonction publique et déterminent son évolution.

L'Enssib s'associera également à certains projets inter-établissements « urbanisés » par la ComUE, à commencer par le projet E@SELY (Engineering at Saint-Etienne Lyon) porté par quatre écoles d'ingénieurs du site Lyon Saint-Etienne. Elle apportera son concours en matière de « Société numérique responsable », afin de contribuer à construire une offre de formations innovantes et un ensemble de recherches transdisciplinaires dans ce domaine et ouverts aux SHS. Cette association lui permettra d'envisager la construction de nouvelles formations en collaboration avec les écoles d'ingénieurs du site, de se positionner aux côtés d'autres établissements du territoire sur des appels à projet d'envergure, de gagner en visibilité et de valoriser sa spécificité de grande école nationale en sciences humaines et sociales, tout en participant à une gouvernance collégiale.

Une attention constante sera portée à la bonne articulation entre ces projets et les domaines de spécialité et les missions nationales de l'établissement.

Actions :

- *Participer au pôle « chose publique » animé par la ComUE.*
- *Contribuer à au moins un projet inter-établissements, par exemple en s'associant au projet E@SELY.*
- *Dans chacun de ces projets, veiller à articuler le positionnement territorial avec le positionnement national de grande école universitaire dotée de missions de service public.*

Jalon 1 : Participation à un ou plusieurs projet(s) inter-établissements coordonné(s) par la ComUE (2024)

Objectif 2 : Participer à des actions structurantes autour des grandes transitions et des enjeux sociétaux d'avenir

Dans un contexte de restructuration du site Lyon-Saint-Etienne, la ComUE développe une coordination pour les établissements volontaires souhaitant coopérer autour des enjeux de grandes transitions : transition écologique, transition énergétique (TEE), citoyenneté environnementale. Plusieurs champs d'application concrets ont déjà été déployés au niveau de la ComUE et de ses membres entre 2015 et 2022, notamment en matière de gestion des flux et d'urbanisation des campus. L'Enssib a d'ores et déjà mené des travaux d'économie d'énergie réalisés dans le cadre des appels à projet France relance (isolation de toiture, raccordement au chauffage urbain), et sollicite les expertises immobilières et le réseau des économes de flux portés par la ComUE. L'École s'implique par ailleurs, à l'horizon 2023, dans un Plan de sobriété énergétique qui s'inscrit dans la continuité de mesures nationales comportant des objectifs chiffrés de réduction de consommation d'énergie, ainsi que dans une démarche transversale pour un service public de qualité incluant des enjeux d'éco responsabilité.

En tant qu'établissement engagé dans des objectifs de transition énergétique et d'optimisation de son patrimoine immobilier, l'Enssib s'associera à la dynamique de site engagée par sa ComUE, à la fois en prenant part à des actions impulsées localement et en se positionnant comme un établissement exemplaire en matière de TEE.

Actions :

- *Contribution aux groupes de travail du site Lyon-Saint-Etienne consacrés aux grandes transitions, au patrimoine et à la vie des campus*
- *Implication dans des actions collectives du site en matière de grandes transitions et d'enjeux sociétaux d'avenir*
- *Mobilisation du réseau des économes de flux et échange de bonnes pratiques (ex. : liste de fournisseurs vertueux)*
- *Collaborations et partage d'expertises*
- *Mise en œuvre concertée du Plan de sobriété énergétique*

Jalon 2 : Participation à la coordination des stratégies RSE mise en place par la ComUE (2023)

Objectif 3 : Participer à la mise en œuvre d'appels à projets en lien avec la cellule d'ingénierie portée par la ComUE

L'Enssib s'est dotée en 2021 d'une mission dédiée au développement des projets et des partenariats qui s'inscrit dans la continuité d'une politique volontariste de collaborations à l'échelle territoriale et nationale. Cette nouvelle mission a permis de mettre en place une dynamique prospective et transversale en matière de réponse à des appels à projet :

- Veille sur les appels à projets, appels à manifestation d'intérêt et démarches de labellisation,
- Instruction des dossiers et dynamique de réponse interne aux appels à projet lancés par les ministères chargés de l'enseignement supérieur et la recherche, la fonction publique, la culture,
- Participation à des réseaux d'intérêt territoriaux,
- Exploration de nouveaux partenariats ou projets en lien avec les axes du projet d'établissement.

Cette action a permis de réaliser une montée en compétences au sein de l'École et d'obtenir des subventions, mais elle n'a pas à ce jour permis à l'établissement d'être lauréat des grands appels à projet nationaux et internationaux, hormis les appels relatifs à la transition énergétique. Alors que la ComUE met en place une cellule d'ingénierie chargée de réaliser une veille sur les appels à projets nationaux et

internationaux et un accompagnement aux établissements souhaitant répondre, l'Enssib souhaite bénéficier du dispositif afin de consolider sa pratique dans ce domaine en étant accompagnée par la cellule de la ComUE.

Actions :

- *Suivi de la veille réalisée par la ComUE en matière d'appels à projet*
- *Réponse systématique (positive ou négative) aux enquêtes d'intérêt conduites en matière d'appels à projet*
- *Contribution à la rédaction des appels auxquels l'Enssib choisira de répondre de manière concertée*
- *Réponse aux enquêtes de suivi sur la mise en œuvre de ces appels.*

Indicateur 1 : Capacité de réponse de l'Enssib à des appels à projets notamment en lien avec la ComUE

- unité de mesure 1 : Nombre annuel de projets présentés / retenus.

Sous-indicateur : Nombre annuel de projets présentés / retenus avec soutien de la cellule ComUE, le cas échéant dans le cadre d'appels à projet (dont projets européens ou internationaux)

Jalon 3 : Avoir obtenu deux financements pour projets nationaux ou internationaux durant la période contractuelle (2026)

Axe 2 : Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique

L'enseignement, la formation sont les activités centrales de l'École. Ils sont placés au cœur du projet scientifique de l'établissement associant formation, recherche et diffusion des savoirs. Durant la période contractuelle à venir, ce projet sera source d'évolution pour renforcer le modèle organisationnel de l'Enssib et soutenir son développement économique. L'Enssib souhaite ainsi se développer au-delà de son offre actuelle de formations de niveau post licence en direction du seul secteur public : selon plusieurs voies qui sont le secteur privé, l'élaboration de formations dans des domaines émergents, la réponse à des appels à projet de formation et de recherche, les partenariats internationaux et la délivrance du doctorat.

L'Enssib porte une activité de recherche, notamment en matière de sciences de l'information, bibliothèques, histoire de l'imprimé et des bibliothèques. Elle valorise celle-ci, ainsi que les savoirs professionnels produits par ses communautés, à travers une bibliothèque physique et numérique et un ensemble d'éditions, dont certaines sont diffusées en accès ouvert et d'autres selon des modèles payants.

L'Enssib a engagé dès 2019 une réflexion sur son modèle économique, la connaissance de ses coûts de fonctionnement et le développement de ses ressources propres, dans un contexte également marqué par un engagement renforcé dans la Science ouverte et l'ouverture de ses publications. Deux études stratégiques sont venues appuyer cette réflexion, portant, d'une part, sur les pistes de développement de son offre de formation, d'autre part, sur le cadrage organisationnel et économique à mettre en œuvre dans le domaine éditorial. Ce contrat permettra de mettre en œuvre leurs principales préconisations.

Il faudra cependant prendre en considération, dans la mesure des résultats obtenus, qu'une part importante des formations continues dispensées par l'Enssib est gratuite pour les personnels relevant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Objectif 4 : Développer l'offre de formation de l'Enssib en lien avec les métiers d'avenir

Le développement de l'offre de formation de l'Enssib, pourrait permettre à l'École d'élargir à la fois le contenu de ses formations et le cercle des publics qui en bénéficient.

En s'appuyant sur l'étude stratégique menée en 2021 – 2022, l'Enssib explorera les possibilités qui s'offrent à elle dans le domaine de la formation en poursuivant le développement de l'alternance, des stages de formation continue, des réponses à des appels à projet. Elle proposera une offre en gouvernance des données, aussi bien en formation initiale (hypothèse d'un bachelor ou d'un bac+6) qu'en formation continue en direction notamment du secteur privé. L'expertise de l'Enssib dans le domaine de la donnée, associée à celle d'autres écoles (des écoles d'ingénieurs, par exemple, dans le cadre du projet E@SELY), trouvera là une concrétisation de nature à ouvrir les formations à d'autres publics. Un poste d'ingénieur pédagogique sera attribué dès 2023 au pilotage de ces formations, pour lesquelles des droits d'inscription spécifiques seront proposés et des aides au financement de ces droits, recherchées.

Cette ouverture de l'offre de formation à des domaines émergents comme la gouvernance de données bénéficiera également aux formations existantes, en s'appuyant notamment sur les trois programmes transversaux mis en place (Prospective métiers et compétences, Données et science ouverte et Responsabilité sociétale et environnementale). Des sujets comme l'intelligence artificielle ou les grandes transitions sont susceptibles d'apparaître de manière plus prononcée dans les formations aussi bien initiales que continues.

Une autre ouverture majeure pour les formations de l'Enssib repose sur la possibilité de délivrer le doctorat. Encadrés par des enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches et sensibilisés à la poursuite d'étude en doctorat notamment par les séminaires de recherche, les étudiants doivent néanmoins s'inscrire dans un autre établissement pour obtenir le doctorat. L'Enssib a engagé des démarches en vue d'obtenir l'habilitation à délivrer le doctorat, de manière à être pleinement intégrée parmi les établissements de la ComUE, et à donner une place à ses chercheurs dans les écoles doctorales.

Indicateur 2 : Diversification des publics de la formation

- unité de mesure 1 : Part annuelle des publics payants dans le total de stagiaires de la FTLV.

Seront comptabilisées les personnes qui paient systématiquement.

Jalon 4 : Création d'un diplôme ou d'une certification, accessible en formation initiale, et d'une formation continue dans le domaine de la gouvernance des données (2025)

Objectif 5 : Renforcer sa politique et ses partenariats en matière de recherche

La recherche de l'Enssib s'articule notamment autour des activités de ses deux laboratoires de recherche en histoire du livre (Centre Gabriel Naudé – 22^e section) et en sciences de l'information (Elico – 71^e section) et l'envergure de son activité peut être mesurée par la publication d'ouvrages et d'articles scientifiques de premier plan, ainsi que par des actions de valorisation.

L'Enssib renforcera la cohésion interne de sa recherche en promouvant des projets transversaux (revue de recherche, valorisation des publications et des projets, organisation d'événements scientifiques). Une réflexion se poursuit autour d'un projet impliquant les deux sections représentées et qui donnera lieu à des recherches de subventions au niveau national et à des collaborations avec d'autres institutions.

L'Enssib entreprend également une politique ambitieuse de partenariats qui vise à constituer un réseau à trois échelles différentes : au niveau du site, au plan national et à l'horizon international. A l'échelle

européenne, elle s'engage dans des partenariats de recherche avec des institutions équivalentes ou des bibliothèques menant une activité internationale dans ses domaines (au sein d'universités telles qu'Utrecht et Barcelone). A travers des dossiers de demande de subventions et le montage de projets européens, elle cherche à jouer un rôle central, d'animation d'un réseau d'excellence de renommée internationale.

Indicateur 3 : Rayonnement de la recherche

- unité de mesure 1 : Nombre annuel de publications par enseignant-chercheur en termes de monographies, articles de revue avec comité de rédaction, autres articles, etc. (dont publications en co-rédaction)

Objectif 6 : Construire les références de ses communautés professionnelles

L'Ensib construit un savoir de référence pour ses communautés professionnelles de trois façons complémentaires. Elle produit de la recherche ; elle développe une politique de ressources et de services documentaires spécialisés, dont une bibliothèque numérique unique en son genre ; elle participe à la diffusion des savoirs, issus de recherche et d'expériences professionnelles, en tant qu'éditeur spécialisé.

La bibliothèque numérique OPENssib propose une collection thématique originale par la sélection et le référencement d'études et rapports institutionnels, de « classiques de la bibliothéconomie », des mémoires d'élèves et d'étudiants, d'enregistrements audiovisuels de journées d'étude... De par son ouverture en libre-accès, elle s'inscrit pleinement dans la politique de Science ouverte développée par l'établissement à l'attention de ses communautés scientifiques et professionnelles. L'Ensib se fixe comme objectif d'ouvrir à la fin du contrat une bibliothèque numérique entièrement rénovée dans son ergonomie et dans la structuration de ses données : identifiants d'autorité, identifiants objets comme ARK, DOI, etc.

L'Ensib déploie une activité éditoriale diversifiée aussi bien pour ce qui concerne la recherche (revue Balisages, collection « Papiers » des Presses de l'Ensib) que pour la pratique et l'environnement professionnels des bibliothèques (*Bulletin des bibliothèques de France*, collections « La Boîte à outils », « Papiers » et « La Numérique »). En tant qu'éditeur public, l'École s'attache à adopter les outils nationaux : utilisation de la chaîne Métopes, diffusion sur OpenEdition Books ou la pépinière Prairial. Elle contribuera à sa mesure au développement de la nouvelle structure nationale de coordination des éditeurs publics.

Indicateur 4 : Consultation des sites de références de l'Ensib

- unité de mesure 1 : Nombre total annuel de consultations des sites de référence de l'Ensib (Bibliothèque numérique, Site des presses de l'Ensib, BBF, Balisages, Questions ? Réponses !, guides thématiques, site emi.ensib.fr, site du Centre Gabriel Naudé, Carnets DLIS et CGN)

- unité de mesure 2 : Pourcentage de données structurées avec identifiants pérennes dans la bibliothèque numérique (Objectif : 80 % de la bibliothèque numérique en fin de contrat).

Jalon 5 : Refonte de la bibliothèque numérique OPENssib (2026)

Objectif 7: Développer ses ressources propres

L'établissement a d'ores et déjà mis en place, à moyens constants, plusieurs actions visant à accroître ses ressources propres dans le domaine de la formation : développement de l'apprentissage en master, mise en œuvre d'une nouvelle offre de formations continues courtes, en mode distanciel, sur des questions

professionnelles stratégiques. Elles seront poursuivies et, si possible, amplifiées durant ce contrat.

L'École envisage de développer une offre de formation initiale (niveau bac + 6) et continue (offre de stages) en matière de gouvernance responsable des données, en s'alliant si possible à d'autres établissements d'enseignement supérieur sur la base d'un modèle économique fiable.

L'Enssib poursuivra le travail de restructuration de son activité éditoriale : ce contrat verra la mise en œuvre de préconisations visant à améliorer l'organisation fonctionnelle de son activité d'édition. En tant qu'éditeur public, l'établissement continuera à s'investir dans la Science ouverte et le libre-accès aux résultats de la recherche, tout en s'efforçant de limiter l'impact économique de ses publications.

En s'appuyant sur sa mission « projets et partenariats », mais également en faisant appel à sa ComUE (cf. objectif 3), l'Enssib continuera à développer sa capacité à répondre à des appels à projet. La réflexion sur ses ressources propres et la fiabilisation de ses processus financiers viendront soutenir ces chantiers : connaissance des coûts, contrôle interne comptable et budgétaire, amélioration de la gestion des stocks, création d'un service financier et comptable, avec fin de l'adjonction de service pour l'agence comptable.

Indicateur 5 : Développement des ressources propres de l'Enssib

- unité de mesure 1 : Taux annuel de ressources propres par rapport au budget global de l'établissement
- unité de mesure 2 : Moyens financiers nouveaux investis annuellement dans le développement des ressources propres

Axe 3 : Renforcer la marque ENSSIB

L'École souhaite devenir un « bien commun » des communautés professionnelles qu'elle dessert, en s'inscrivant notamment dans une logique d'animation. Elle propose déjà des formations, des publications, des outils qui font référence auprès de ses communautés professionnelles et de recherche. En 2023, la création de trois programmes transversaux portera cette construction de références communes et donnera de la visibilité à son action : « Données et Science ouverte », Responsabilité sociétale et environnementale », « Prospective métiers et compétences ». L'Enssib souhaite ainsi mettre en place une stratégie au service du développement de sa marque. Ceci suppose une mise en cohérence de ses activités, un renforcement des outils de pilotage permettant d'assurer la maîtrise de sa gouvernance et un développement de ses collaborations, notamment internationales.

Objectif 8 : Développer la transversalité dans l'offre de formation

Malgré des freins liés essentiellement aux calendriers des formations (3 à 4 rentrées chaque année, échelonnées entre septembre et janvier), il est possible de développer davantage de transversalité entre les formations, dans le but d'homogénéiser les pratiques et d'encourager les échanges et les mutualisations entre les formations.

En ce qui concerne les pratiques pédagogiques, une meilleure évaluation des formations par les apprenants doit être mise en place. Une harmonisation des pratiques permettra de garantir une évaluation régulière et standardisée de toutes les formations, ce qui est notamment indispensable pour les masters. La prise en compte régulière des adaptations à apporter aux formations au regard des enjeux professionnels et sociétaux devra être recherchée dans une logique d'amélioration continue.

Un autre outil de transversalité doit être développé : l'approche par compétences, qui pourrait être appliquée à toutes les formations de l'Enssib. La notion de compétence existe déjà au sein des formations, qui sont

toutes dotées d'un référentiel travaillé avec les équipes pédagogiques. Poussée plus loin, actualisée et mieux intégrée aux pratiques pédagogiques, l'approche par compétences pourra permettre des évolutions dans les pratiques pédagogiques, notamment dans l'évaluation des étudiants, et une meilleure lisibilité des formations de l'École.

Indicateur 6 : Évaluation des formations initiales et continues de l'Enssib

- unité de mesure 1 : Taux annuel de formations évaluées par les apprenants, par voie écrite, sur nombre de formations totales dispensées (évaluations utilisées ensuite pour faire évoluer ces formations)
- unité de mesure 2 : Participation des communautés professionnelles à l'ensemble des conseils de perfectionnement et des conseils de professionnels des formations dispensées

Objectif 9 : Participer à l'animation des communautés professionnelles et de recherche, nationales et internationales

L'Enssib poursuivra sa participation aux associations professionnelles afin de consolider sa place d'experte aux niveaux international comme national. En retour, les associations professionnelles sont largement présentes dans les instances et les conseils de perfectionnement de l'École.

En s'appuyant sur sa triple valence d'établissement de référence dans le domaine de l'information et des bibliothèques, d'école de la haute fonction publique et d'établissement universitaire et de recherche, l'Enssib cherchera à renforcer son rayonnement au niveau national. Ainsi, l'Enssib joue un rôle d'animation du Réseau des écoles de service publique (RESP), dont elle assure la présidence en 2023, s'implique dans l'Alliance des grandes écoles de Rhône-Alpes Auvergne (AGERA), et est membre du GIS Urfist. L'établissement vient en appui de la politique du MESR pour l'animation des réseaux « de formation professionnelle bibliothèques » (CRFCB, Urfist). A destination des communautés professionnelles et de recherche, elle propose une offre importante d'événements, qu'elle renforcera durant la période contractuelle à venir.

Sur le plan international, l'Enssib fera tout particulièrement porter son effort sur le monde professionnel francophone, grâce à son investissement au sein du Comité français international bibliothèques et documentation (Cfibd) et de l'Association internationale francophone des bibliothèques et de la documentation (AIFBD). Elle développera également ses partenariats interinstitutionnels bipartites avec plusieurs écoles et facultés en sciences de l'information et bibliothèques et pourra valoriser ses compétences par le biais de formations et d'expertises dans les domaines d'excellence qui sont les siens. Ces collaborations seront développées en cohérence avec les actions internationales menées dans le domaine de la recherche (objectif 5 du présent contrat).

Actions :

- *Mettre en place une programmation événementielle renforcée à destination des communautés professionnelles et de recherche nationales*
- *Développer des stratégies de rayonnement de la recherche (répondre à des ANR, demander un ERC, encourager la diffusion des travaux au niveau international)*
- *Développer la coopération avec des universités européennes identifiées (notamment Barcelone, Utrecht, éventuellement Mayence) et extracommunautaires (McGill, Université de Montréal, Université Senghor, Université Cheikh Anta Diop, réseau des ISchools)*
- *Favoriser les mobilités des apprenants, des personnels, des enseignants-chercheurs et développer le programme des chercheurs invités*

Indicateur 7 : Animation des communautés professionnelles et de recherche de l'Enssib

- unité de mesure 1 : Nombre de colloques, séminaires et journées d'étude organisés par l'Enssib.
- unité de mesure 2 : Part annuelle des personnels / des apprenants ayant effectué une mobilité sortante (%)
- unité de mesure 3 : Nombre annuel de mobilités entrantes des personnels / des apprenants.

Objectif 10 : Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés

L'Enssib met en place une organisation et une gouvernance lui permettant de se positionner non seulement comme opérateur national de formation initiale et continue des cadres et cadres supérieurs des bibliothèques et de la documentation, mais aussi comme établissement universitaire d'excellence. Dans ce cadre, et afin d'atteindre les objectifs de fiabilisation et d'agilité administratives, et plus généralement de fonctionnement optimal, sécurisé et expérimental de l'établissement, les actions suivantes sont programmées :

- le lancement du processus de passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), qui permettra de donner des marges de manœuvre supplémentaires à l'établissement en termes de recrutements ;
- la mise en place d'une gestion des ressources humaines appuyée sur les dispositifs de développement des compétences appliqués à tous et sur une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) ;
- l'amélioration de la qualité bâtiminaire et l'optimisation du fonctionnement des dispositifs techniques, qui permettront de répondre aux grands objectifs formulés dans le cadre du décret tertiaire ou du Plan de sobriété énergétique.

En appui au pilotage et à l'aide à la décision, un système d'information décisionnel à la taille et à la mesure des besoins de l'établissement sera étudié, puis mis en service. La conception d'un entrepôt de données et d'outils permettant son exploitation sera envisagée afin de permettre l'historisation annuelle des indicateurs et des données pour pouvoir suivre leur évolution sur plusieurs années.

Jalon 6 : Mise en place du système d'information décisionnel de l'Enssib (2023 – 2024)**Jalon 7 : Décision prise sur le passage de l'Enssib aux RCE (2025)****Objectif 11 : Inscrire pleinement l'École dans son écosystème autour de projets fédérateurs (DSO, RSE)**

Dans le cadre des orientations stratégiques de son projet d'établissement EXPERT2026, l'Enssib poursuit le développement de ses activités et de sa politique partenariale en y intégrant des programmes transversaux porteurs d'enjeux sociétaux en lien avec ses spécialités, notamment « les données et la science ouverte » (DSO) et « la responsabilité sociétale et environnementale » (RSE). Ces axes fédérateurs seront déployés transversalement dans les différentes activités de l'École avec un accompagnement ciblé sur la montée en compétences et le renforcement des expertises dans ces domaines, mais également en direction des communautés professionnelles et étudiantes et des réseaux scientifiques de l'établissement par le développement d'une offre thématique inscrite dans la formation professionnelle, l'échange de savoirs et le développement de ressources.

Des actions « jalons » seront mises en place pour accompagner le rayonnement professionnel, académique

et scientifique de l'établissement au sein de son écosystème et positionner l'Enssib comme une école responsable et engagée sur ces grandes thématiques, en étroite collaboration avec les projets portés par la ComUE.

L'Enssib veillera à intégrer la transition écologique et sociétale dans son offre de formation, en accompagnant la montée en compétences de ses équipes et en proposant une formation initiale et continue dans ce domaine. En matière de formation initiale des fonctionnaires stagiaires, son entrée en 2023 dans le tronc commun piloté par l'Institut national du service public lui permettra de dispenser à ses publics fonctionnaires le module « transition écologique » de ce tronc commun. Elle s'associera aux projets pilotés par sa ComUE et favorisera les initiatives de son équipe enseignante afin d'intégrer des enseignements à ses masters. Enfin, elle mettra en place un ensemble de stages de formation continue en matière de DD&RS appliqué au champ des bibliothèques et de l'information, à destination de ses communautés professionnelles.

Actions

- *Sensibilisation des personnels et des publics en formation aux enjeux DSO et RSE*
- *Intégration de ces enjeux aux formations initiales et continues dispensées par l'Enssib*
- *Mise en œuvre de journées d'étude interprofessionnelles et de rencontres « Science et société » en lien avec chacun des programmes*
- *Appel à initiatives auprès des étudiants de l'Enssib, en lien avec un des programmes.*

Indicateur 8 : Mise en œuvre des projets fédérateurs DSO et RSE

- unité de mesure 1 : Ratio de personnels et d'étudiants sensibilisés aux enjeux DSO et RSE
- unité de mesure 2 : Nombre annuel d'heures de formation proposées dans le champ des programmes DSO et RSE
- unité de mesure 3 : Nombre annuel d'événements (et nombre d'inscrits à ces événements) organisés en lien avec les programmes DSO et RSE

III. Mise en œuvre du contrat

Le premier projet de rédaction pour cette partie sera proposé par le MESR.

IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons

INDICATEURS	Valeur 2022	Valeur 2023	Cible 2026
AXE 1. Participer à la structuration du site Lyon – Saint-Etienne			
1. Capacité de réponse de l'Enssib à des appels à projet			
1.1. Nombre annuel de projets présentés / retenus.	5 / 3	6 / 4	10 / 5
Sous-indicateur : nombre annuel de projets présentés / retenus avec soutien de la cellule ComUE, le cas échéant dans le cadre d'appels à projet (dont projets européens ou internationaux)	0 / 0	1 / 1	5 / 2
AXE 2. Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique			
2. Diversification des publics de la formation			
2.1. Part annuelle des publics payants dans le total de stagiaires de la FTLV	6%	8%	10%
3. Rayonnement de la recherche			
3.1 Nombre annuel de publications par enseignant-chercheur en termes de monographies, articles de revue avec comité de rédaction, autres articles, etc. (dont publications en co-rédaction)	3,4 (0,9)	3,5 (1)	4 (1,2)
4. Consultation des sites de références de l'Enssib			
4.1 Nombre total annuel de consultations des sites de référence de l'Enssib	5,5 M	5,8 M	6 M
4.2 Pourcentage de données structurées avec identifiants pérennes dans la bibliothèque numérique	0	0	80%
5. Développement des ressources propres de l'Enssib			
5.1 Taux annuel de ressources propres par rapport au budget global de l'établissement	15,5%	18%	22%
5.2 Moyens financiers nouveaux investis annuellement dans le développement des ressources propres	17 000 €	60 000 €	60 + 30 000 €
AXE 3. Renforcer la marque Enssib			
6. Évaluation des formations initiales et continues de l'Enssib			
6.1. Taux annuel de formations évaluées par les apprenants, par voie numérique, sur nombre de formations totales dispensées (l'ensemble des stages de la FTLV est comptabilisé pour 1 formation)	3 / 7	4 / 7	7 / 7
6.2. Participation des communautés professionnelles à l'ensemble des conseils de perfectionnement et des conseils de professionnels des formations dispensées	100%	100%	100%
7. Animation des communautés professionnelles et de recherche de l'Enssib			
7.1 Nombre de colloques, séminaires et journées d'étude organisés par l'Enssib	31	50	80
7.2 Part annuelle des personnels / des apprenants ayant effectué une mobilité sortante (%)	3,6 / 3	4 / 5	6 / 6
7.3 Nombre annuel de mobilités entrantes des personnels / des apprenants	2 / 21	3 / 23	4 / 25
8. Mise en œuvre des projets fédérateurs DSO et RSE			
8.1 Ratio de personnels et d'étudiants sensibilisés aux enjeux DSO et RSE	Sans objet	50%	100%
8.2 Nombre annuel d'heures de formation proposées dans le champ des programmes DSO et RSE	Sans objet	350	500
8.3 Nombre annuel d'événements (et nombre d'inscrits à ces événements) organisés en lien avec les programmes DSO et RSE	3 (1 300)	7 (1 800)	10 (3 000)

JALONS	2022	2023	2024	2025	2026
1. Participation à au moins un projet inter-établissement coordonné par la ComUE					
2. Participation à la coordination des stratégies RSE mise en place par la ComUE					
3. Avoir obtenu deux financements pour projets nationaux ou internationaux durant la période contractuelle					
4. Création d'un diplôme ou d'une certification, accessible en formation initiale, et d'une formation continue dans le domaine de la gouvernance des données.					
5. Refonte de la bibliothèque numérique OPENssib					
6. Mise en place du système d'information décisionnel de l'Enssib					
7. Décision prise sur le passage de l'Enssib aux RCE					

Fait à Paris, le

Le/La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche	Le/La président/présidente de l'établissement XX
XX	XX

Pour les conventions de coordination territoriale :

Le/La président/présidente de l'établissement XX	Le/La président/présidente de l'établissement XX
XX	XX

En présence de :

Le ministre de XX	Le ministre de xx
XX	XX

En partenariat avec les organismes de recherche :

Le président-directeur général du XX	Le président-directeur général du XX
XX	XX
Le président-directeur général du XX	
XX	